

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 18 NOVEMBRE 2013**Objet : ANNUAIRE BOURG EN BRESSE AGGLOMERATION**

Membres élus présents : MM BAILLY - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FALCONNIER - FONTENAT - GINOT - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOSEPH - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM REY - VERNE - VOISIN

Intervention de Gilbert GROSSAT, Vice-président Secrétaire

Bourg-en-Bresse Agglomération a sollicité la Chambre pour l'insertion d'un encart dans son agenda 2014 en cours de réalisation.

Il s'agit de la première édition de cet annuaire qui sera diffusé sur le territoire aux partenaires institutionnels et économiques de BBA, aux élus, aux entreprises et aux associations.

Compte tenu des excellentes relations entre la Chambre et Bourg-en-Bresse Agglomération, le Bureau vous propose de répondre positivement à cette demande en optant pour la proposition "minimale", soit ¼ de page pour un coût de 460€ HT.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, donne son accord pour une insertion publicitaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, dans l'Agenda de Bourg-en-Bresse Agglomération selon la proposition "minimale", soit ¼ page pour un montant de 460€ HT.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	21
- Nombre de voix pour	21
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Patrice FONTENAT
Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président